

# Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux Hauts-de-France

Présentation – 6 novembre 2025

Dr Guillaume Dewevre / Aude Grimonprez

1. L'URPS, c'est quoi ?
2. Quelques actions utiles pour vous
3. Exercer seul ou en groupe : avantages et inconvénients
4. Exemple concret : construction d'une maison médicale

# L'URPS, c'est quoi ?



**Missions définies par décret (2010-585 du 02/06/2010 relatif aux URPS).**

Contribuent à l'**organisation de l'offre de santé régionale**, et favorisent le **développement de l'exercice interdisciplinaire** des professionnels de santé libéraux.

**10 URPS par Région.**

**Mandat de 5 ans des élus.**

**Associations de loi 1901.**

Un partenaire institutionnel  
(représentatif des professionnels  
de santé libéraux) avec les  
pouvoirs publics.

**Pas de partenariat industriel privé** dont pharmaceutique ou des industriels du numérique.

Financement :

- **cotisations obligatoires**
- **subventions** sur projets.

**Indemnisation des professionnels de santé** pour leur implication dans les groupes de travail.

# Les grandes actions de l'URPS Médecins

- ✓ Promouvoir l'ensemble des modes d'exercice, y compris coordonnés en respectant le libre choix des praticiens : *aide à la création des MSP, des CPTS, ESP, ESS, ...*
- ✓ Participer aux nombreuses instances de démocratie sanitaire et groupes de travail pour faire entendre la voix et la réalité de la médecine libérale : *zonage, Permanence Des Soins Ambulatoire (PDSA) et en Etablissement de Santé (PDSES), Comité Territoriaux de Santé (CTS), Comités Locaux de Santé (CLS), ...*
- ✓ Contribuer au développement de la révolution numérique : *accompagnement, usages, e-réputation, cybersécurité, RGPD, ...*
- ✓ Contribuer à la mobilisation et au renforcement des pratiques en matière de prévention et promotion de la santé : *actions de sensibilisation, site Medprev : <https://medprev.org/>, ...*
- ✓ Améliorer la qualité des soins et le médico-social : *lutte contre l'antibiorésistance, vigilance (pharmacovigilance, matériovigilance, ...), ...*
- ✓ Changer le regard et développer une culture professionnelle face au handicap ou aux personnes en situation de vulnérabilité
- ✓ Développer l'offre d'Education Thérapeutique du patient réalisée par les professionnels de santé libéraux de proximité : *formation (DPC) des équipes d'ETP, rédaction et mise à disposition de près d'une dizaine de programmes autorisés, 70 équipes, 900 professionnels mobilisés.*

- ✓ **Accompagner les internes, futurs installés et jeunes médecins** : *Mini-stages de découverte de la médecine libérale* : <https://stages-decouverteliberales.urpsml-hdf.fr> , *accompagnement des thèses, journées de l'installation en libéral*
- ✓ **Accompagner les médecins dans la gestion de la crise et les informer des alertes sanitaires** : **MedVigie** : (Dispositif d'alerte et de gestion de crise à travers : des communications d'alertes sanitaires, des communications sur la surveillance épidémiologique et environnementale, des mobilisations et renforts sanitaires pour anticiper et gérer les Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE), des enquêtes flash, des liens vers les portails de signalement/vigilances sanitaires, des signalements hors des circuits formels, des médecins vigies)
- ✓ **Des Attachés d'information au service des missions prévention et qualité** (3500 professionnels de santé contactés par an) avec des visites sur différentes thématiques
- ✓ **Le Groupement d'Employeur pour vous aider dans la gestion de vos salariés** : <https://gesanteservices.org/accueil>

Site Internet : [www.urpsml-hdf.fr](http://www.urpsml-hdf.fr)



# S'impliquer à l'URPS Médecins

Etre médecin libéral

## Elu

- ✓ **Etre membre d'un syndicat représentatif**
- ✓ Se présenter sur la liste électorale de votre syndicat

## Médecin missionné

- ✓ Se rapprocher de l'URPS et indiquer les sujets qui vous intéressent ou répondre aux recherches de médecins que nous publions

Et surtout VOTER !

# Quelques actions utiles pour vous

- Sécurité sur les réseaux sociaux
- Séparation des données professionnelles des données personnelles
- Quels recours ?

[www.youtube.com/watch?v=PQZJf8p9ICk](https://www.youtube.com/watch?v=PQZJf8p9ICk)



- Utilisation des outils numériques
- Clés pour naviguer sereinement

## Webinaire de sensibilisation à la cybersécurité



## La FAQ cyber Toutes les réponses à vos questions !

- Phishing
- Sauvergarde
- Anti-virus
- Raçongiciels
- Gestionnaire de mot de passe
- Questions plus générales



↓ TÉLÉCHARGER

[www.urpsml-hdf.fr/  
thematiques/  
cybersecurite/](http://www.urpsml-hdf.fr/thematiques/cybersecurite/)



## Comprendre le Règlement Général sur la Protection des Données dans votre cabinet :

- ✓ les **données sensibles** que vous **émettez et recevez** en lien avec vos patients (dossiers patient, plateforme de rendez-vous en ligne, ...)
- ✓ la **gestion de votre cabinet** (gestion du personnel, gestion des fournisseurs, ...).

[www.urpsml-hdf.fr/  
thematiques/  
rgpd/](http://www.urpsml-hdf.fr/thematiques/rgpd/)



### L'essentiel en vidéo



Webinaire :  
RGPD et médecine libérale

6 juillet 2023 à 20h30

UNION REGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTE MEDICINS LIBERAUX

## Les éléments clés à connaître

Cliquez sur une pastille orange pour découvrir le contenu associé.



Téléchargez l'ensemble des fiches pratiques détaillant tous les éléments à connaître

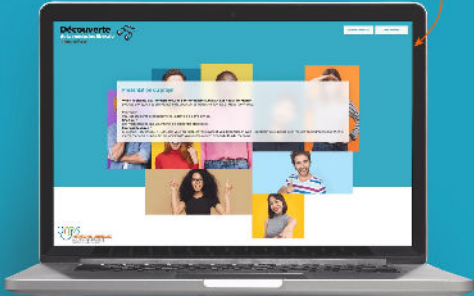


TÉLÉCHARGER

**Découverte**  
**de la médecine libérale**  
en Hauts-de-France

Faites découvrir la richesse de votre pratique  
aux futurs médecins ainsi qu'à vos confrères autour d'un  
mini-stage d'1/2 journée ou 2 jours au cabinet !

<https://stages-decouverteliberales.urpsml-hdf.fr>



**urps**  
MÉDECINS LIBÉRAUX  
HAUTS-DE-FRANCE  
NORD-PAS DE CALAIS / PICARDIE

Mini-stages de découverte  
de la médecine libérale  
d'1/2 journée ou 2 jours au cabinet !

<https://stages-decouverteliberales.urpsml-hdf.fr/>



- **Prise en charge de la logistique d'enquêtes :**
  - ✓ Envoi de questionnaires aux médecins libéraux de la région,
  - ✓ Financement transcription,
  - ✓ ...
- **Sujet de thèse en lien avec :**
  - ✓ Prévention, dépistage ou repérage précoce,
  - ✓ Organisation des soins,
  - ✓ Amélioration des pratiques médicales.



[www.urpsml-hdf.fr/thematiques/proposition-de-sujets-de-theses/](http://www.urpsml-hdf.fr/thematiques/proposition-de-sujets-de-theses/)

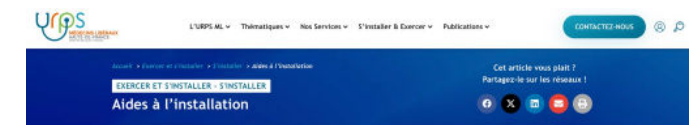
- Où, Quand, Comment s'installer ?
  - ✓ 2 journées pour présenter l'installation :
    - Amiens pour l'Aisne, l'Oise et de la Somme
    - Lille pour le Nord et du Pas-de-Calais
- Aides à l'installation dans la région :  
Sur notre site Internet et via une plaquette

[www.urpsml-hdf.fr/exercer-installer/installation/](http://www.urpsml-hdf.fr/exercer-installer/installation/)



Venez découvrir toutes les étapes et rencontrer les partenaires

Retrouvez les éléments de la journée du 22 mai sur Amiens ici :



# Groupement d'Employeurs (GE)



- Vous voulez vous installer et vous avez peur d'embaucher ?
- Vous avez des salariés mais vous aimeriez vous soulager du portage administratif (tout en en gardant la maîtrise) ?
- Vous avez envie d'embaucher de nouvelles compétences mais la gestion vous effraie ?

## Le GE « santé services » est fait pour vous !

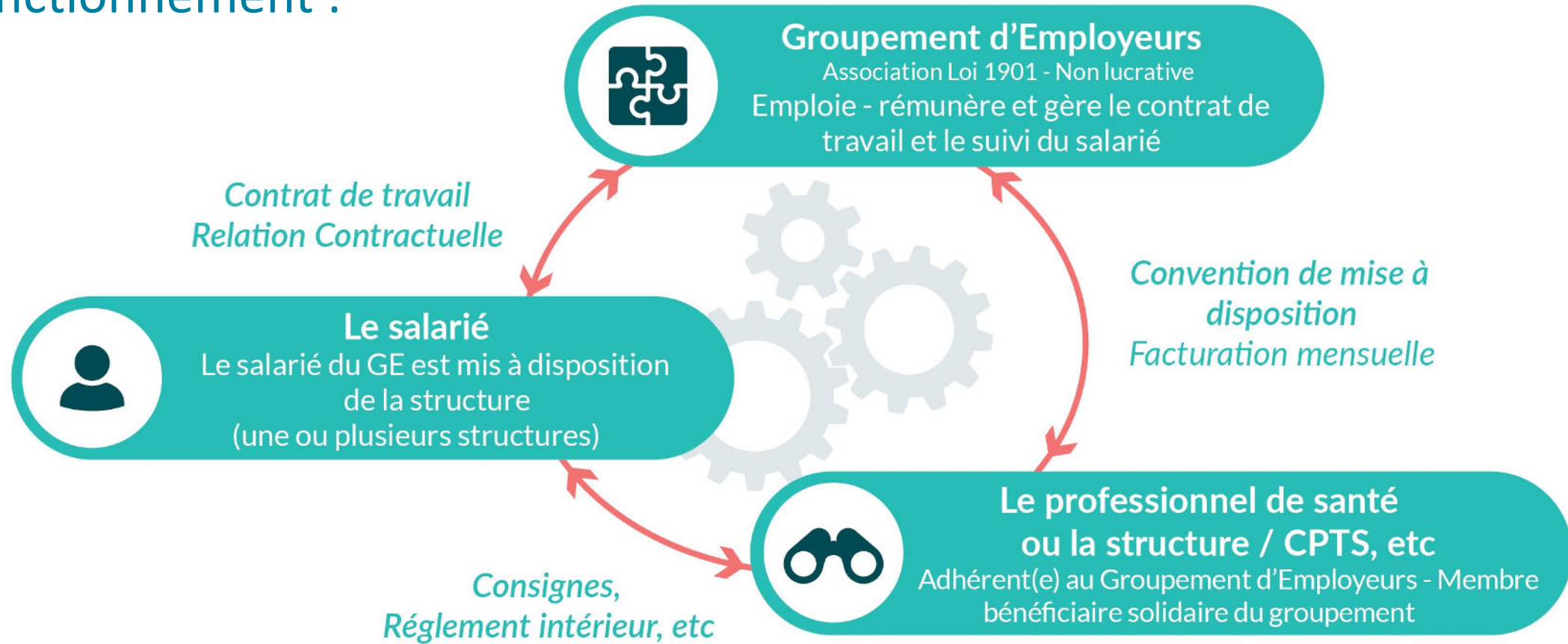
*Pour info, le GE est une Association de loi 1901, à but non lucratif*



<https://ge-santeservices.org/accueil>



## Fonctionnement :



Outil gratuit, simple, fiable et rapide  
d'aide à la pratique  
en médecine générale

<https://omniprat.org>



# Exercer seul ou en groupe : Avantages et inconvénients

# Les différents modes d'installation

- **Exercice individuel**

- ✓ Le médecin dispose de son propre cabinet.
- ✓ Seul responsable du fonctionnement du cabinet.



- **Exercice en groupe**

- ✓ Au moins 2 médecins (même spécialité ou spécialités différentes).
- ✓ Dans une même structure.



Mono pro ou pluriprofessionnel

# Exercice individuel



- **Liberté :**
  - Exercice de votre activité
  - Gestion du cabinet
  - Choix de ses locaux, de ses équipements, ...
- Seul responsable de son cabinet



- **Continuité des soins** pour le patient qui peut-être plus difficile à assurer
- Supporte seul les **charges liées à l'activité**
- Possible **solitude**



- Bonne **entente** locale
- **Réseaux** locaux
- **Conjoint collaborateur** : salarié ou statut conjoint collaborateur

Exercice individuel ≠ exercice isolé

# Exercice en groupe



- **Optimisation des charges**
- **Mise en commun des moyens**
- **Souplesse dans les conditions de travail**
- **Sécurité professionnelle** plus importante
- **Facilite les échanges** entre professionnels
- **Continuité des soins** assurée
- Statuts multiples

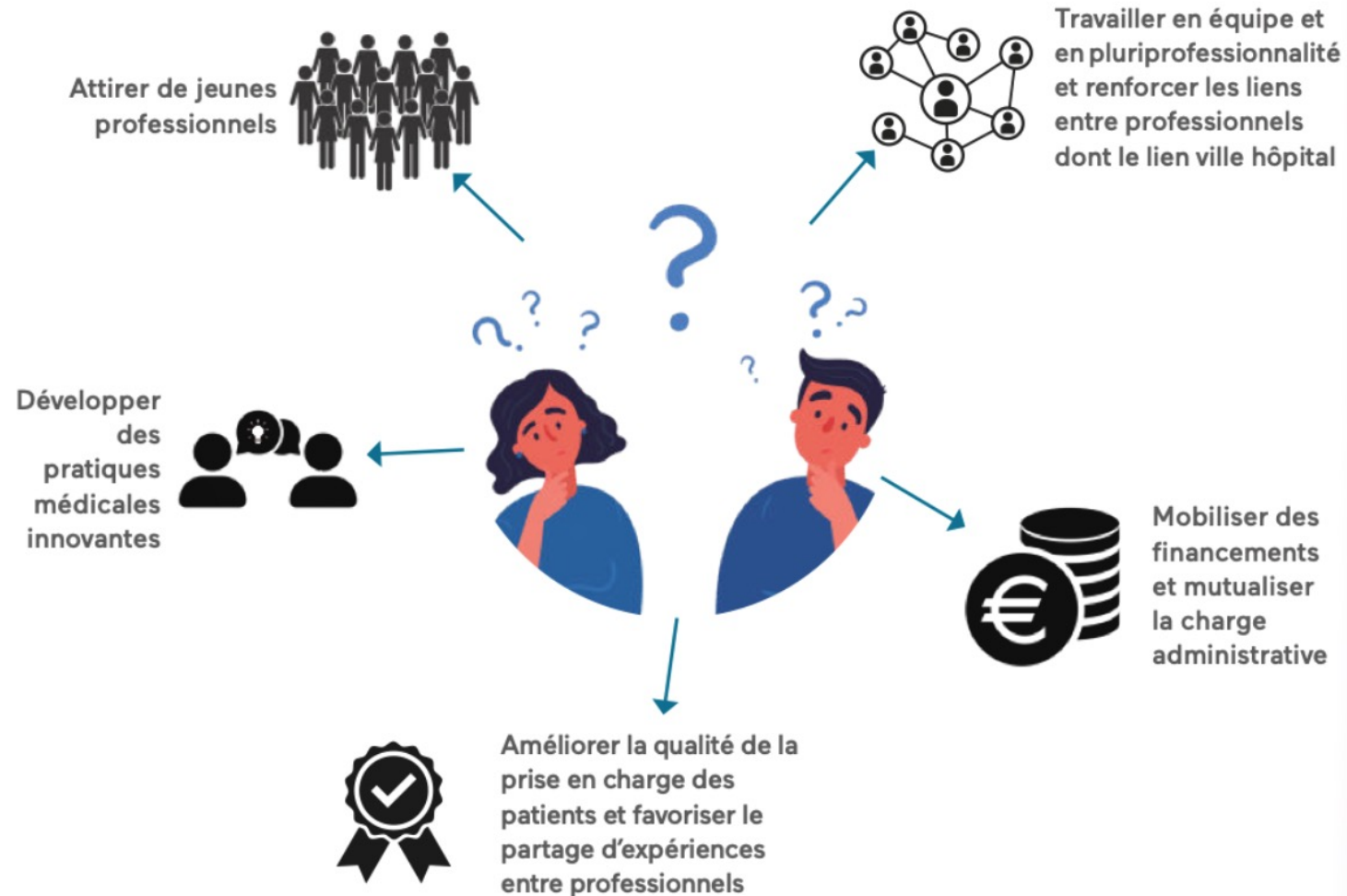


- Requiert le **partage** de certains **objectifs**
- **Considérations de personnes** : mésententes possibles
- **Perte d'autonomie** : choix collectifs  $\neq$  vos choix personnels
- **Charges importantes** : services plus nombreux possibles



Cadrage type maison de santé :  
**aides – règles – statuts**

## Pourquoi se lancer ?



Formalisé  
ou non

## Les différentes formes :

[www.urpsml-hdf.fr/exercice-coordonne/](http://www.urpsml-hdf.fr/exercice-coordonne/)



## L'accompagnements possibles de l'URPS :

- ✓ Réunion d'information par territoire
- ✓ Concertation avec les professionnels leaders identifiés (potentiels porteurs)
- ✓ Constitution de l'équipe
- ✓ Elaboration du projet de santé
- ✓ Aide au choix du logiciel informatique
- ✓ Rédaction de la Lettre d'Intention
- ✓ Diagnostics territoriaux



- **Assistant (thésé) ou Adjoint (non thésé)**

- ✓ Entre le collaborateur et le remplaçant.
- ✓ Feuilles de soins du médecin installé.
- ✓ Epauler les généralistes débordés dans les zones sous-dotées ... à terme, s'y installer ?
- ✓ 1 mois minimum, peut-être prolongé pendant 2 ans.
- ✓ Démarches administratives limitées.
- ✓ Travailler aux côtés d'un médecin expérimenté.
- ✓ Rétrocession à négocier avec le médecin.



Les avantages du remplacement sans les « contraintes » de l'installation !

## • Collaborateur libéral

- ✓ Sous contrat dans le cabinet d'un médecin installé.
- ✓ Indépendance, pas de lien de subordination.
- ✓ Ses feuilles de soins et ordonnances.
- ✓ Responsable de ses actes professionnels.
- ✓ Patientèle personnelle.
- ✓ Perçoit des honoraires et verse une redevance au titulaire du cabinet.



Collaboration libérale qui fonctionne ➡ contrat d'association

- **Collaborateur salarié**

- ✓ Dépendant du médecin employeur mais indépendance professionnelle.
- ✓ Pas de patientèle personnelle.
- ✓ Feuilles de soins du médecin employeur avec nom du médecin salarié indiqué.
- ✓ Encaissement des honoraires pour le compte du médecin employeur et perception d'une rémunération mensuelle.



- **Associé**

- ✓ Différents modes d'associations (SCP, SCM, SISA, ...).

- **Assistant médical**

- ✓ Aide le médecin en fonction de ses besoins :
  - Administratif
  - Préparation de la consultation
  - Missions de coordination
- ✓ Recrutement par le médecin, le Groupement d'Employeurs ou une structure juridique
- ✓ Aide financière de la CPAM



Plaquette à télécharger : [www.urpsml-hdf.fr/exercer-installer/gain-de-temps-acces-direct/](http://www.urpsml-hdf.fr/exercer-installer/gain-de-temps-acces-direct/)



- **Infirmier de Pratique Avancée (IPA)**

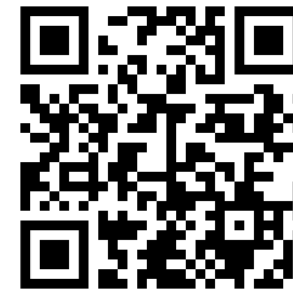
- ✓ Suivi des patients confiés par un médecin avec son accord et celui du patient au sein de l'équipe dans laquelle il exerce
- ✓ Protocole d'organisation (modalités de la collaboration) :
  - Renouvellement de certaines prescriptions
  - Prescription d'examens complémentaires
  - Prévention, éducation, orientation
  - Suivi des patients pour leurs pathologies
  - Prescription de certains produits ou prestations soumis à ordonnance.
- ✓ Statut salarié (sans aide financière) ou libéral



Plaquette à télécharger : [www.urpsml-hdf.fr/exercer-installer/gain-de-temps-acces-direct/](http://www.urpsml-hdf.fr/exercer-installer/gain-de-temps-acces-direct/)



<https://ge-santeservices.org/accueil>

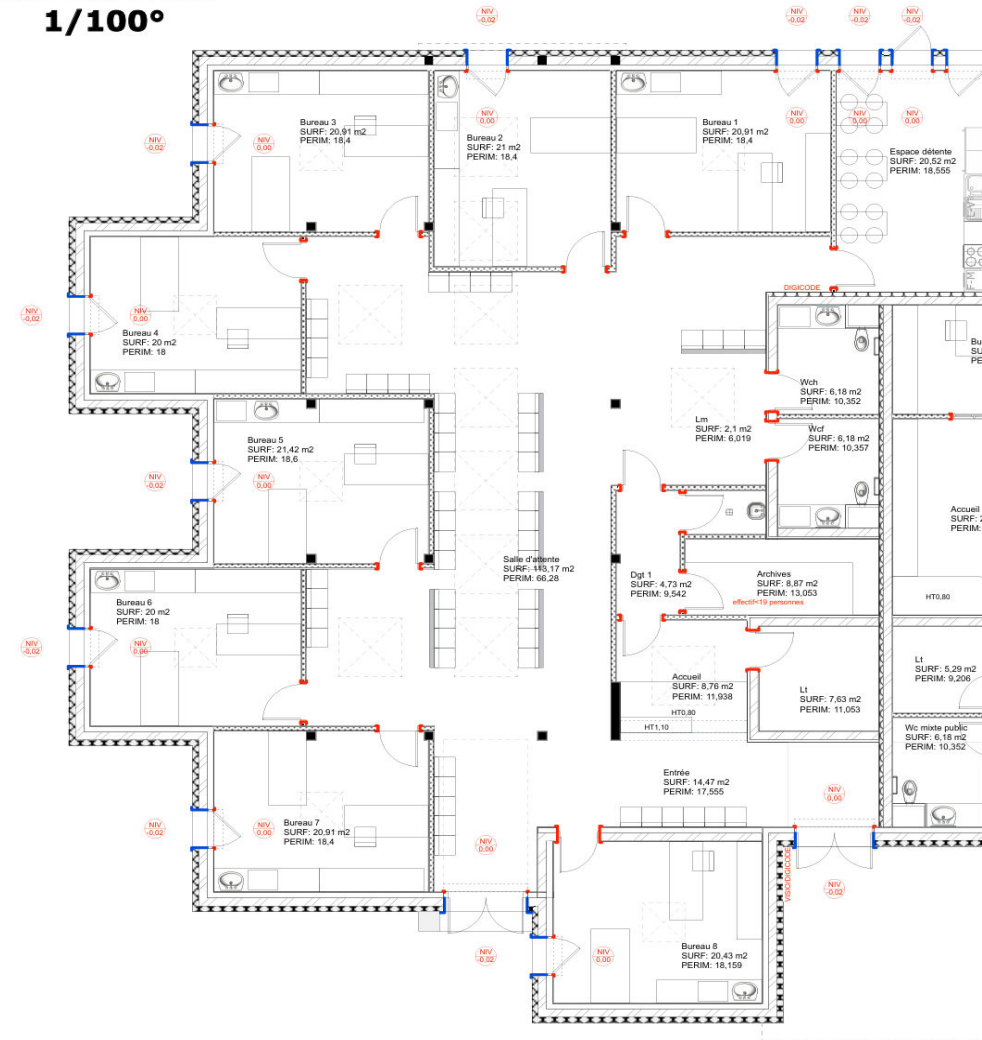


# Exemple concret : Construction d'une maison médicale

# Maison médicale : une aventure humaine



**1/100°**



- Une équipe motivée
- Un futur maître d'ouvrage
- Un cabinet d'architecte spécialisé et à l'écoute
- Une banque attractive et un notaire de bons conseils

# De nouvelles compétences

- Administratives
- Comptables
- De gestion d'équipe
- Et de bricolage ...

- Agilité d'exercice
- Gestion et réduction des coûts
- Rentabilité à moyen / long terme
- Liberté et qualité d'exercice
- Investissement à impact positif

# Un espace de soins et de vie



Merci pour votre écoute et vos questions !

Je reste disponible afin d'approfondir ces connaissances, vous conseiller et vous défendre :

Dr Guillaume DEWEVRE

*Elu à l'URPS Médecins HDF, rapporteur de la Commission Offre De Soins*

*Conseiller ordinal (Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du 62)*

Tél. 06 77 23 10 40

[docteur.dewevre@hotmail.fr](mailto:docteur.dewevre@hotmail.fr)

- **2 sites** : Tél. 03 20 14 93 30 / Fax. 03 20 14 93 31 / [contact@urpsml-hdf.fr](mailto:contact@urpsml-hdf.fr)
  - ✓ Sièges Social : 11 Square Dutilleul – 59000 Lille
  - ✓ Antenne : Vallée des Vignes – 27 avenue d'Italie – 80090 Amiens

- **Site Internet** : [www.urpsml-hdf.fr](http://www.urpsml-hdf.fr)



- **Page Facebook** : [www.facebook.com/URPSMedecinsHDF](https://www.facebook.com/URPSMedecinsHDF)



- **Chaîne Youtube** : URPS Médecins Hauts-de-France :  
<https://www.youtube.com/c/URPSMédecinsHautsdeFrance>



- **Instagram** : urpsml\_hdf : [https://www.instagram.com/urpsml\\_hdf/](https://www.instagram.com/urpsml_hdf/)



- **LinkedIn** : URPS Médecins Libéraux Hauts-de-France : <https://fr.linkedin.com/company/union-regionale-des-professionnels-de-sante-medecins-liberaux-hauts-de-france>



# Merci !